

Article paru le 21 mars 2018

Une collecte de déchets chimiques organisée

SENLIS

SOUVENT DÉCRIÉS et générant de surcroît des déchets chimiques, certains produits de jardinage encombrant souvent les garages et les sous-sols. Jusqu'au 31 mars, la société à but non lucratif [EcoDDS](http://www.ecodds.com) collecte ces produits phytosanitaires et biocides, en partenariat avec l'enseigne Gamm Vert*. Les particuliers peuvent apporter les engrais non organiques, les désherbants, les insecticides, les fongicides ou encore les antimousses dont ils souhaitent se débarrasser. Ces produits peuvent présen-

ter un risque pour la santé et l'environnement, ils nécessitent donc une prise en charge spécifique et sécurisée. Ils ne doivent pas être jetés dans les poubelles classiques ou dans les canalisations mais rapportés en points de collecte ponctuelle ou en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine. La liste des produits concernés est disponible sur le site www.ecodds.com. Précision importante, cette collecte ne concerne que les particuliers, les déchets des professionnels ne seront pas acceptés.

HERVÉ SÉNAUD

* 49, avenue Georges-Clemenceau.